

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 10 (1937)

Heft: 5

Artikel: Le plan directeur urbain

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-120526>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le plan directeur urbain

Il comprend, en premier chef, le schéma de « l'équipement collectif » de la ville : communications terrestres, ferrées, fluviales, ports nautiques et aériens, gares, réserves de verdure, etc. Le canevas de son réseau de circulation résulte d'un choix de voies existantes commodes complété de quelques voies nouvelles.

Les constructions et les rénovations de quartiers seront coordonnées, en principe, à ce canevas.

L'implantation d'immeuble dessinée sur le plan représente un aménagement sur l'ensemble de la ville, conforme aux normes qui servent aujourd'hui à l'édification des quartiers neufs.

Il va de soi que toute époque pourra, dans n'importe quel élément du canevas, construire ou reconstruire selon ses goûts.

La ville sera composée d'un damier de quartiers d'âges différents, mais homogènes.

Une rénovation bien ordonnée revaloriserait les quartiers mauvais. Elle dégagerait, pour l'agrément de chacun, des vues splendides qu'une certaine incurie avait voilées.

